

Date de préparation 22-sept.-2009 Date de révision 03-janv.-2021 Numéro de révision 6

# SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit <u>Isopropyle acétate</u>
Cat No. : SP/2388/27; SP/2388/25

**Synonymes** 2-Acetoxypropane; 2-Propyl Acetate.

 No.-CAS
 108-21-4

 No.-CE.
 203-561-1

 Formule moléculaire
 C5 H10 O2

 Numéro d'Enregistrement REACH
 01-2119537214-46

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée**Substances chimiques de laboratoire.

Secteur d'utilisation SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en

préparations sur sites industriels

Catégorie de produit PC21 - Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance

l'environnement (utilisation d'intermédiaires)
Utilisations déconseillées Pas d'information disponible

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Entité de l'UE / nom commercial

Acros Organics BVBA

Janssen Pharmaceuticalaan 3a

2440 Geel, Belgium

Entité britannique / nom commercial

Fisher Scientific UK

Bishop Meadow Road, Loughborough, Leicestershire LE11 5RG, United Kingdom

Adresse e-mail begel.sdsdesk@thermofisher.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tel: +44 (0)1509 231166

numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 Chemtrec US: (800) 424-9300 Chemtrec EU: 001 (202) 483-7616

## **SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Isopropyle acétate

Date de révision 03-janv.-2021

### CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008

### **Dangers physiques**

Liquides inflammables Catégorie 2 (H225)

### Dangers pour la santé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2 (H319)

Organe cible spécifique en cas de toxicité - (une seule exposition)

Catégorie 3 (H336)

### Dangers pour l'environnement

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage



### Mention d'avertissement

**Danger** 

### Mentions de danger

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

### Conseils de prudence

P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

### 2.3. Autres dangers

De substance ne pas considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT) / très persistante ni très bioaccumulable (vPvB)

## **SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

### 3.1. Substances

\_\_\_\_\_

#### Isopropyle acétate

Date de révision 03-janv.-2021

Composant	NoCAS	NoCE.	Pour cent en poids	CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008
Acétate disopropyle	108-21-4	EEC No. 203-561-1	>95	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)

Numéro d'Enregistrement REACH	01-2119537214-46
-------------------------------	------------------

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

## **SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

### 4.1. Description des premiers secours

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au

moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Contact cutané Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un

médecin.

**Ingestion** NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration

artificielle. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures

de premiers secours

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Difficultés respiratoires. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements

de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

### **SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### 5.1. Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Agent chimique sec. Un brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir les récipients fermés. mousse chimique. Un brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir les récipients fermés.

### Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

L'eau peut s'avérer sans effet. Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

### Produits dangereux résultant de la combustion

### Isopropyle acétate

Date de révision 03-janv.-2021

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2).

### 5.3. Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mettre en place une ventilation adaptée. Éliminer les sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Conserver dans des récipients fermés adaptés à l'élimination. Éliminer les sources d'ignition. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 8 et 13.

## **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Zone contenant des substances inflammables. Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation en laboratoire

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

\_\_\_\_\_

### Isopropyle acétate

Date de révision 03-janv.-2021

### 8.1. Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition

Liste source (s): **Belgique -** Arrêté royal modifiant le titre 1er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au travail, en ce qui concerne la liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques. Date de promulgation: 2 septembre 2018. Publié dans le Moniteur Belge le 3 octobre 2018 **France -** Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France. ED 984. Publié 2016 par l'INRS Institut National de Recherche et de Sécurité Hygiène et sécurité du travail. Révision/Mise à jour : décret 2016-344 du 23 mars 2016 et arrêté du 23 mars 2016. Publié Juillet 19, 2018. (http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%20984)

Composant	Union européenne	Le Royaume Uni	France	Belgique	Espagne
Acétate disopropyle		STEL: 200 ppm 15 min	TWA / VME: 250 ppm (8	TWA: 100 ppm 8 uren	STEL / VLA-EC: 200
, tootate aloop op jie		STEL: 849 mg/m³ 15	heures). TWA / VME: 950 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 424 mg/m <sup>3</sup> 8 uren STEL: 200 ppm 15	ppm (15 minutos). STEL / VLA-EC: 850
			(8 heures).	minuten	mg/m³ (15 minutos).
			STEL / VLCT: 300 ppm.	STEL: 849 mg/m <sup>3</sup> 15	TWA / VLA-ED: 100
			STEL / VLCT: 1140	minuten	ppm (8 horas)
			mg/m³.		TWA / VLA-ED: 425
			3		mg/m³ (8 horas)
Composant	Italie	Allemagne	Portugal	Les Pays-Bas	Finlande
Acétate disopropyle		TWA: 100 ppm (8	STEL: 200 ppm 15		TWA: 100 ppm 8
		Stunden). MAK	minutos		tunteina
		TWA: 420 mg/m <sup>3</sup> (8	TWA: 100 ppm 8 horas		TWA: 420 mg/m <sup>3</sup> 8
		Stunden). MAK			tunteina
		Höhepunkt: 200 ppm			STEL: 200 ppm 15
		Höhepunkt: 840 mg/m <sup>3</sup>			minuutteina
					STEL: 850 mg/m <sup>3</sup> 15
					minuutteina
Composant	Autriche	Danemark	Suisse	Pologne	Norvège
	MAK-KZW: 100 ppm 15		STEL: 200 ppm 15	STEL: 1000 mg/m <sup>3</sup> 15	TWA: 100 ppm 8 timer
	Minuten	TWA: 625 mg/m <sup>3</sup> 8 timer		minutach	TWA: 420 mg/m <sup>3</sup> 8 time
	MAK-KZW: 420 mg/m <sup>3</sup>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	STEL: 840 mg/m <sup>3</sup> 15	TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> 8	STEL: 125 ppm 15
	15 Minuten		Minuten	godzinach	minutter, value
	MAK-TMW: 100 ppm 8		TWA: 100 ppm 8	gouzao	calculated
	Stunden		Stunden		STEL: 525 mg/m <sup>3</sup> 15
	MAK-TMW: 420 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 420 mg/m <sup>3</sup> 8		minutter. value
	8 Stunden		Stunden		calculated
	Ceiling: 100 ppm				oa.oa.a.oa
	Ceiling: 420 mg/m <sup>3</sup>				
Composant	Bulgarie	Croatie	Irlande	Chypre	République tchèque
Acétate disopropyle	Dulgarie	STEL-KGVI: 200 ppm	TWA: 100 ppm 8 hr.	Citypie	TWA: 800 mg/m <sup>3</sup> 8
Acetate disopropyte		15 minutama.	STEL: 150 ppm 15 min		hodinách.
		STEL-KGVI: 849 mg/m <sup>3</sup>			Ceiling: 1000 mg/m <sup>3</sup>
					Celling. 1000 mg/m
		15 minutama.			
Composant	Estonie	Gibraltar	Grèce	Hongrie	Islande
Acétate disopropyle			STEL: 275 ppm	TWA: 420 mg/m <sup>3</sup> 8	TWA: 150 ppm 8
,			STEL: 1140 mg/m <sup>3</sup>	órában. AK	klukkustundum.
			TWA: 250 ppm		TWA: 625 mg/m <sup>3</sup> 8
			TWA: 950 mg/m <sup>3</sup>		klukkustundum.
					Ceiling: 300 ppm
					Ceiling: 1250 mg/m <sup>3</sup>
Composant	Lettonie	Lituanie	Luxembourg	Malte	Roumanie
Acétate disopropyle	Lottoffic	Endante	Euxonibourg	multo	TWA: 96 ppm 8 ore
, tootato disopropyie					TWA: 400 mg/m <sup>3</sup> 8 ore
					STEL: 144 ppm 15
					minute
					STEL: 600 mg/m <sup>3</sup> 15
					minute
Composant	Russie	République slovaque	Slovénie	Suède	Turquie
A antata diagnaranyla	1 11/1/1 · 6/1 ma/m3 1/60				

Acétate disopropyle

TWA: 50 mg/m<sup>3</sup> 1460

## Isopropyle acétate

STEL: 200 mg/m <sup>3</sup> 1460		

### Valeurs limites biologiques

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

### Les méthodes de surveillance

EN 14042:2003 Identificateur de titre : Atmosphères de lieu de travail. Manuel d'application et d'utilisation de procédures d'évaluation de l'exposition à des agents chimiques et biologiques.

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Voir le tableau pour les valeurs

Voie d'exposition	Effet aigu (local)	Effet aigu (systémique)	Les effets chroniques (local)	Les effets chroniques (systémique)
Oral(e)				
Cutané(e)				43 mg/kg bw/day
Inhalation	850 mg/m <sup>3</sup>		420 mg/m <sup>3</sup>	420 mg/m <sup>3</sup>

## Concentration prévisible sans effet Voir les valeurs ci-dessous. (PNEC)

Eau douce 0.22 mg/l
Des sédiments d'eau douce 1.25 mg/kg
Eau de mer 0.022 mg/l
Des sédiments d'eau marine 0.125 mg/kg
Eau intermittente 1.1 mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

## Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Lunettes de protection (La norme européenne - EN 166)

Protection des mains Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	La norme européenne	Commentaires à gants
PVA	< 120 minutes	0.3 mm	EÑ 374	Comme testé sous EN374-3 Détermination de la résistance à la perméation des produits chimiques
Caoutchouc butyle	< 20 minutes	0.35 mm		
Caoutchouc nitrile	< 20 minutes	0.38 mm		

**Protection de la peau et du**Corps

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

Date de révision 03-janv.-2021

Isopropyle acétate Date de révision 03-janv.-2021

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles. Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

À grande échelle / utilisation

d'urgence

Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 136 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou d'autres ont

Méthode - Aucune information disponible

de l'expérience

Type de filtre recommandé: Gaz et vapeurs organiques filtre conforme au EN371

À petite échelle / utilisation en

laboratoire

Conserver une ventilation adéquate

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Incolore Odeur de vinaigre Seuil olfactif 0.5 - 42 ppm Point/intervalle de fusion -73 °C / -99.4 °F Point de ramollissement Aucune donnée disponible Point/intervalle d'ébullition 88.8 °C / 191.8 °F Inflammabilité (Liquide) Facilement inflammable

D'après les données d'essai Sans objet Liquide

Inflammabilité (solide, gaz)

Limites d'explosivité Inférieure 1.8 Supérieure 8

4 °C / 39.2 °F Point d'éclair

460 °C / 860 °F Température d'auto-inflammabilité Température de décomposition Aucune donnée disponible

pН Aucune information disponible

0.49 cP at 25 °C Viscosité 31 g/L (20°C) Hydrosolubilité

Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau)

Composant log Pow Acétate disopropyle 1.03

Pression de vapeur 61 mbar @ 20 °C

Densité / Densité 0.872

Densité apparente Liquide Sans objet Densité de vapeur (Air = 1.0)3.5

Caractéristiques des particules Sans objet (liquide)

## 9.2. Autres informations

Formule moléculaire C5 H10 O2 Masse molaire 102.13

Propriétés explosives .?1 ÉTHANOL.?2 Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air

## **SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

10.1. Réactivité

Isopropyle acétate

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales, Sensible à l'humidité.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse Réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Produits

Date de révision 03-janv.-2021

incompatibles. Exposition à de l'air humide ou à de l'eau.

10.5. Matières incompatibles

Acides, Bases,

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

### **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur le produit Aucune information n'est disponible quant à la toxicité aiguë de ce produit

a) toxicité aiguë;

Oral(e) Cutané(e) Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Composant	DL50 oral	DL50 dermal	LC50 (CL50) par inhalation
Acétate disopropyle	LD50 = 3000 mg/kg (Rat)	LD50 > 17436 mg/kg (Rabbit)	50600 mg/m³, 8h (Rat)

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

c) lésions oculaires graves/irritation Catégorie 2 oculaire;

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis Respiratoire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis Peau

e) mutagénicité sur les cellules

germinales;

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

f) cancérogénicité; D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis g) toxicité pour la reproduction;

Isopropyle acétate Date de révision 03-janv.-2021

h) toxicité spécifique pour certains Catégorie 3

organes cibles — exposition

unique;

Résultats / Organes cibles Système nerveux central (SNC).

i) toxicité spécifique pour certains

organes cibles — exposition

répétée;

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Aucun(e) connu(e). Organes cibles

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis i) danger par aspiration;

Autres effets indésirables Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

Symptômes / effets, aigus et différés

L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que

céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Pertinentes pour l'évaluation des effets de la perturbation du système endocrinien pour la santé humaine. Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité Ne pas jeter les résidus à l'égout. .

Composant	Poisson d'eau douce	Puce d'eau	Algues d'eau douce
Acétate disopropyle	265 mg/l LC50 48h		

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable

**Persistance** 

Une persistance est peu probable, d'après les informations fournies.

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation** Une bioaccumulation est peu probable

Composant	log Pow	Facteur de bioconcentration (BCF)
Acétate disopropyle	1.03	Aucune donnée disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces Mobilité probable dans l'environnement du fait de son caractère volatil. Se disperse rapidement dans l'air

12.5. Résultats des évaluations PBT De substance ne pas considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT) / et vPvB très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le

système endocrinien

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

Isopropyle acétate Date de révision 03-janv.-2021

12.7. Autres effets néfastes

Des polluants organiques Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

persistants

Potentiel de destruction de l'ozone Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non

utilisés

Déchets classés comme dangereux. Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Éliminer conformément aux réglementations

locales.

Emballages contaminés Eliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les

récipients vides contiennent des résidus du produit (liquide ou vapeur) et risquent d'être dangereux. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources

d'ianition.

D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques Le code européen des déchets

aux produits, mais aux applications.

**Autres informations** Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour

laquelle le produit a été utilisé. Ne pas entraîner vers les égouts. Peut être éliminé en

décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales.

### **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

### IMDG/IMO

14.1. Numéro ONU UN1220

14.2. Désignation officielle de ISOPROPYL ACETATE

transport de l'ONU

3 14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

14.4. Groupe d'emballage II

ADR

UN1220 14.1. Numéro ONU

14.2. Désignation officielle de ISOPROPYL ACETATE

transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport

14.4. Groupe d'emballage П

IATA

14.1. Numéro ONU UN1220

ISOPROPYL ACETATE 14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

14.4. Groupe d'emballage II

14.5. Dangers pour l'environnement Pas de dangers identifiés

prendre par l'utilisateur

14.6. Précautions particulières à

Pas de précautions spéciales requises

Isopropyle acétate

Date de révision 03-janv.-2021

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable, les produits emballés

## **SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### **Inventaires internationaux**

X = liste, Europe (EINECS/ELINCS/NLP), U.S.A. (TSCA), Canada (DSL/NDSL), Philippines (PICCS), Chine (IECSC), Japan (ENCS), Australie (AICS), Korea (ECL).

Composant	EINECS	ELINCS	NLP	TSCA	DSL	NDSL	PICCS	ENCS	IECSC	AICS (Australi e)	KECL
Acétate disopropyl	e 203-561-1	-		Х	Х	-	Χ	Х	Х	Х	KE-2167 0

Du règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux
Sans objet

### Réglementations nationales

Classification allemande WGK Voir le tableau pour les valeurs

Composant	Classification d'Eau Allemande (VwVwS)	Allemagne - TA-Luft classe
Acétate disopropyle	WGK1	

Composant	France - INRS (tableaux de maladies professionnelles)
Acétate disopropyle	Tableaux des maladies professionnelles (TMP) - RG 84

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une sur la sécurité chimique Évaluation / rapport (CSA / CSR) n'a pas été effectuée

### SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

### Légende

CAS - Chemical Abstracts Service

**EINECS/ELINCS** – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian

## Isopropyle acétate

Inventory of Chemical Substances)

LD50 - Dose létale à 50%

**Transport Association** 

par les navires

TWA - Moyenne pondérée dans le temps

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

POW - Coefficient de partage octanol: eau

vPvB - très persistantes et très bioaccumulables

ICAO/IATA - International Civil Aviation Organization/International Air

MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution

EC50 - Concentration efficace 50%

CIRC - Centre international de recherche sur le cancer

Date de révision 03-janv.-2021

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées NZIOC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

WEL - Limite d'exposition en milieu de travail

**ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

**DNEL** - Dose minimale pour un risque acceptable RPE - Équipement de protection respiratoire

LC50 - Concentration létale à 50% NOEC - Concentration sans effet observé PBT - Persistante, bioaccumulable, toxique

ADR - Accord européen relatif au transport international des

marchandises Dangereuses par Route

IMO/IMDG - International Maritime Organization/International Maritime Dangerous Goods Code

OECD - Organisation de coopération et de développement économiques ATE - Estimation de la toxicité aiguë

BCF - Facteur de bioconcentration (FBC)

COV (composés organiques volatils) Principales références de la littérature et sources de données

https://echa.europa.eu/information-on-chemicals

Fournisseurs fiche technique de sécurité, ChemADVISOR - LOLI, Merck index, RTECS

Conseil en matière de formation

Formation de sensibilisation aux dangers chimiques, incluant l'étiquetage, les fiches de données de sécurité, l'équipement de protection individuel et l'hygiène.

Utilisation d'équipements de protection individuelle, concernant les bonnes pratiques de choix, la compatibilité, les délais de rupture, l'entretien, la maintenance, l'adaptation et les normes EN.

Premiers secours en cas d'exposition chimique, y compris l'utilisation de rince-œils et de douches de sécurité.

Prévention et lutte contre l'incendie, identification des dangers et des risques, électricité statique, atmosphères explosives engendrées par les vapeurs et les poussières.

Formation à la réponse aux incidents chimiques.

Date de préparation 22-sept.-2009 Date de révision 03-janv.-2021

Mise à jour du CLP format. Sommaire de la révision

## Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006 RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

## Fin de la Fiche de données de sécurité